

16 mai 2012

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions, acceptées par le Conseil municipal le 2 novembre 2011, sur la pétition intitulée: «Fermeture des portes et surveillance des préaux de l'école Geisendorf».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-254 au Conseil administratif.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le parc Geisendorf est confronté à des problèmes d'incivilités, voire d'insécurité depuis de nombreuses années. Face à cette problématique récurrente, différentes actions ont été entreprises afin de sécuriser le parc et le réinvestir d'une autre manière. Un certain nombre de mesures concrètes ont été prises.

La police municipale a augmenté sa présence et ses passages dans le parc, particulièrement en période estivale lorsque le parc est plus fréquenté. De plus, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) assurent un travail de proximité.

Une personne dépendant de l'Hospice général travaille actuellement dans l'école. Son rôle est principalement la surveillance des récréations et des préaux.

L'association de parents d'élèves, qui n'a pas souhaité s'associer à cette démarche de pétition, a participé à la création de l'association Geis & Dorf, dont le but est d'occuper et réinvestir le parc par divers animations et événements. Le bilan et l'impact de ces initiatives sur la vie du parc sont clairement positifs.

Les préaux sont nettoyés tous les jours (ce qui n'est pas le cas dans les autres préaux de la Ville) avant 8 h le matin afin de garantir des espaces le plus propre possible.

L'ensemble de ces actions entreprises ont permis de baisser les tensions de voisinage et d'améliorer la convivialité dans le quartier. L'intention est de continuer à travailler en concertation et dans un esprit d'ouverture entre les usagers de l'école, du parc et du quartier.

Concernant une fermeture des bâtiments scolaires, le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport du Canton de Genève s'y oppose généralement.

Dans le cas d'espèce, au vu des directives cantonales et en prenant en considération les résultats positifs des actions menées sur le terrain, le Conseil admi-

nistratif se propose de poursuivre la même politique, tout en maintenant – voire en renforçant le cas échéant – les mesures prises pour résoudre les problèmes de salubrité, d’incivilité ou d’insécurité qui se poseraient à nouveau dans le parc Geisendorf.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

La conseillère administrative:
Esther Alder